



Avril 2008

Union
Générale
des
Ingénieurs
Cadres
et
Techniciens
UGICT - CGT
BNP Paribas
Ile de France

SUICIDE CHEZ BNP PARIBAS : EMPÊCHER D'AUTRES DRAMES

Le 29 Février 2008, l'UGICT-CGT prenait l'initiative de révéler le suicide d'un collègue qui s'est donné la mort dans son Agence le 21 Janvier (voir encadré p.2). On peut s'interroger sur le silence qui a régné autour de ce drame.

Cette tragédie est le révélateur d'une situation qui n'est pas isolée et qui devient insupportable pour de très nombreux salariés.

Ainsi, les élus CGT au CEAP du 26 Mars 2008 ont fait la déclaration suivante concernant un Groupe de la DAP :

« Le suicide de notre collègue de province est, hélas, révélateur de l'évolution négative du climat régnant dans la force de vente à cause de la politique managériale dangereuse menée par la Direction Générale. Et le changement de règles intervenu en janvier concernant les objectifs et le commissionnement risque fort de ne rien améliorer tant que nos collègues de la force de vente n'auront pas droit au respect et à la considération pour le travail accompli.

Nous avons déjà évoqué dans cette instance le cas du groupe Paris XVème, où la politique menée par la Direction locale aboutit à un climat extrêmement détérioré qui fait craquer le personnel.

4 Responsables de Point de Vente et un Directeur d'Entité sont déjà partis (une démission et quatre mutations forcées).

Plusieurs autres sont en cours, alors que leurs résultats commerciaux sont excellents et qu'ils fonctionnent bien avec leur équipe commerciale.

Des anciens RPV sont prêts à témoigner si la DAP le demande.

Des Conseillers en Portefeuille Commercial sont déclassés en Conseillers Particuliers ou soumis à un suivi rapproché avec menace sur l'emploi.

Il faut que la DAP sache que deux d'entre eux nous ont déjà fait part de leurs idées suicidaires.

Il y en a peut-être d'autres.

Et n'oublions pas les 21 démissions et les 2 licenciements intervenus en 2007, ce qui place le groupe en tête du réseau DAP, sans que cela gêne la Direction locale.

Les membres CGT du CEAP demandent instamment à la DAP de prendre conscience de la situation inadmissible vécue par le personnel de ce groupe qui est tout aussi méritant que les autres ; et de faire tout ce qui est possible pour que le personnel de Paris XVème soit enfin respecté et traité normalement par la Direction.

Il y va de la santé physique et morale de nos collègues... »





Quelques mois auparavant, les élus CGT de ROUEN relaient « l'aventure » vécue par un de leurs collègues Conseiller en Patrimoine Financier :

« Un matin de début de semaine vous arrivez à votre poste et là... sans explication, vous ne pouvez plus... accéder à votre ordinateur, contacter les clients.

VOUS ETES RELEVÉ DE VOS FONCTIONS !

Cela s'appelle du tir sans sommation ! Ces mesures sont tout à fait illégales.

Mais que s'est-il passé ?

Y a-t-il eu malhonnêteté ?NON
Faute professionnelle grave ? NON
Délit d'initié ?NON
Négociation frauduleuse de stock-option ? NON

ALORS ON VOUS EXPLIQUE ...

Que votre attitude commerciale est insuffisante (après seulement 6 mois de prise de poste)
Pas de chance !!! Vous avez pris des congés au mauvais moment...

On vous culpabilise... votre activité insuffisante entraînera la quasi faillite du Groupe de Haute Normandie...

Nous écrivons le 29 février 2008 :

Notre Collègue Daniel, Conseiller en Patrimoine Financier, s'est donné la mort le lundi 21 janvier dans son Agence BNP PARIBAS, à l'âge de 45 ans. Il laisse une veuve et deux enfants en proie à un immense chagrin.

Quelques jours auparavant il avait été convoqué à un entretien avec la Direction de son Groupe. Selon ses proches il lui aurait été indiqué qu'il n'avait pas atteint certains de ses objectifs, en particulier en matière de placement de produits financiers. Il aurait objecté que la conjoncture boursière lui commandait d'être prudent en la matière. La Direction aurait évoqué sa mutation.

Extrait de sa dernière lettre :

« Je suis parvenu au fond d'un trou et je n'en vois pas la fin.

J'ai aimé mon métier et je ne sais rien faire d'autre. Je ne vois pas d'avenir.

Je suis broyé, laminé, humilié, fatigué, etc.

J'ai toujours respecté mes clients en essayant de rester le plus correct avec eux. De ce côté-là au moins on ne peut rien me reprocher. »

Funeste ironie, Daniel se sera suicidé le jour où les bourses mondiales s'écroulaient. Daniel aura été un bon banquier soucieux des intérêts de ses clients et qui aura préservé leur épargne. Mais sans doute aura-t-il été considéré comme un mauvais commercial qui n'aura pas apporté à la Banque toutes les commissions qu'elle attendait.

Toute la vérité doit être faite sur les causes du décès de notre collègue pour que de tels faits ne se reproduisent pas. C'est pourquoi nous avons reçu mandat de la Fédération CGT des Syndicats du Personnel de la Banque et de l'Assurance pour, le moment venu, nous porter partie civile dans la plainte contre X qui a été déposée. De même, si cela s'avérait nécessaire, nous interviendrions volontairement dans toute autre procédure.

Nous assurons la famille et les collègues de Daniel de notre entière solidarité.

A QUI LE TOUR ?

C'est arrivé une fois, c'est une fois de trop !! »

COURRIERS DU COEUR

Nous ne passerons pas sous silence les mails envoyés aux Responsables de Points de Vente ou aux commerciaux dans certains Groupes en début d'année 2008 :

« Je ne reviendrai pas de manière incantatoire sur ces messages importants mais s'il s'avérait nécessaire que j'y revienne de manière plus tranchée et plus individuelle, je le ferai dans l'intérêt de la collectivité et n'hésiterai pas à remettre en cause toutes les primes et récompenses prévues »

« Je reviens vers vous pour vous dire ma surprise et mon irritation... l'état actuel des outils ne me permet hélas pas, à cette heure de pointer du doigt ceux qui sont le plus concernés par ce constat... En cette période de détermination des mesures salariales 2008 peut-être devriez-vous vous poser les bonnes questions »

« Vous aurez compris certainement qu'il n'est plus possible d'accepter que nos équipes ne se comportent pas de la manière la plus professionnelle qui soit... nos messages ont été forts et explicites.. et pourtant...

Visiblement vous avez pratiqué ce que l'on appelle du « TAMPONNAGE » c'est-à-dire que vous n'avez pas encore (depuis 5 jours) passé le message essentiel que nous vous demandions de transmettre à vos

équipes... dans le même ton, et en traduisant la même exigence que la nôtre...

Je vais cesser définitivement de vous adresser des messages incantatoires que vous ne respectez pas. Faute d'une prise en charge sérieuse et efficace de nos Directives, je me ferai fort de traduire mes intentions dans vos primes, dans votre variable, vos diverses autres récompenses et bien entendu en transcrivant les manquements relevés dans vos évaluations globales...

Je vous demande instamment de mettre tous vos collaborateurs et collaboratrices sur les « pistes » que nous vous avons indiquées, sans concession et sans état d'âme, mais dans le respect qui est dû à chacun et à chacune...

Vous aurez à connaître tous les jours, en fin de journée, la production de chacun et chacune ainsi que son cadencement ... de telle sorte que l'on rattrape très rapidement le retard que nous avons déjà pris... »

De telles méthodes, inqualifiables, doivent maintenant être bannies. Il est inacceptable que le Directeur des Réseaux de Proximité ait pu dire le 20/11/07 en CCE : « *Tout n'est pas aussi noir que vous le dites* ».

Que lui faut-il de plus pour qu'il cesse de feindre l'ignorance ?

UN DOUBLE PROBLÈME, UNE SOLUTION COLLECTIVE

Pour la CGT, il s'agit là d'un double problème et il faut à notre avis :

1. mettre un terme à la pression sur les objectifs
2. donner pour corollaire à la primauté de l'intérêt du client, affirmée par la Direction Générale dans les chartes de déontologie, le respect par les hiérarchiques de la possibilité pour les commerciaux de proposer à leurs clients les produits et services dont ceux-ci ont besoin et qui ne sont pas forcément ceux qui sont objectivés.

La CGT propose l'élaboration, avec les salariés concernés, d'une « **charte des droits du commercial** » qui comprendrait la corrélation entre intérêt du client et détermination par le commercial des produits et services qui doivent lui être proposés. Cela impose une révision complète du système des objectifs et du commissionnement en lien avec la Directive des Marchés Financiers (MIF).

Pour cela, nous proposons :

- l'intégration progressive du variable dans le salaire fixe,
- la fin des harcèlements et suivis rapprochés,
- la transparence sur les statistiques de production admissibles et celles qui ne le sont pas.

Nous en appelons à chaque salarié pour participer à l'élaboration de ses droits car il est évident que sans cette participation la Direction fera tout pour faire perdurer ce système, quitte à multiplier les mesures bidons avec des soi-disant spécialistes du style « observatoire du stress et SOS numéro vert ».

Non, il n'est pas normal que l'on puisse mourir de son travail et c'est notre responsabilité à tous d'empêcher que cela soit possible.

Refuser toute analyse de l'organisation du travail, refuser de prendre des mesures générales concrètes suite aux rapports de quelques médecins du travail courageux, tirant les signaux d'alarme depuis tant d'années, alors que vient de se terminer une expertise sur les conditions de travail dans les APAC, serait une attitude inacceptable de la Direction Générale.

RENAULT, PEUGEOT-CITROEN, EDF, SODEXHO, AREVA, SOCIETE GENERALE, HSBC, BNPPARIBAS... des suicides qui résonnent comme un avertissement pour que change la conception du travail afin d'en faire un élément de création, de liberté,



de confrontation constructive. Un bien être au service de l'efficacité pour tous..

Longtemps physique, la pénibilité est devenue psychologique.

Les objectifs à atteindre, la réactivité demandée, la complexité des tâches, les circulaires à profusion, le poids de la performance/culpabilisation avec la création d'une armée de coach/combien/pourquoi caractérisent l'univers professionnel dans lequel nous vivons : irréaliste, creux de sens, mais redoutable pour l'émergence de « l'esprit de sacrifice » ou de « repli sur soi-même », voire de servilité. Et la peur de réagir, de témoigner, de soutenir... le terreau parfait pour asseoir le pouvoir autoritaire de certaines Directions locales et de la Direction Générale.

Le management par le stress doit être rendu impossible par des garanties collectives sur le temps de travail, le maintien dans l'emploi, le niveau et la nature des charges de travail, les carrières et les salaires.

L'UGICT-CGT souhaite que les salariés, techniciens et cadres, rompent l'isolement dans lequel certains veulent les enfermer. Elle est disponible pour cela. La force du syndicalisme est dans la solidarité issue des liens entre les salariés.

Mes observations :

Facultatif Nom :

Prénom :

Affectation :

Tél :

à retourner à: UGICT-CGT BNP PARIBAS CSDS1A1
mail: ugict-bnpidf@free.fr

Union
Générale
des
Ingénieurs
Cadres et
Techniciens
UGICT - CGT
BNP Paribas
Ile de France
ACI : CSDS1A1

Pôles et Fonctions
0140145049
Agences
0140144815



Je souhaite prendre contact
avec l'UGICT-CGT
BNP Paribas Ile de France.

Nom :

Prénom :

Métier :

Affectation :

ugict-cgt-bnpparibas.com